



Afac-Agroforesteries

Paris, le 10 avril 2015

3, la pépinière – Pôle de l'arbre, route de Redon
44290 Guéméné Penfao

Objet : Assemblée générale

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Afac-Agroforesteries le **vendredi 24 avril 2015, de 9h00 à 13h00 au Ministère de l'Agriculture** – à la salle des conférences - 3 rue Barbet de Jouy dans le 7ème arrondissement – Paris.

L'Assemblée Générale Ordinaire sera précédée d'une Assemblée Générale Extraordinaire portant sur une simplification du nombre des collèges et sur la modification du nom de l'association (Afac étant devenue Afac-Agroforesteries).

L'ordre du jour sera le suivant :

Au programme de l'assemblée générale extraordinaire

- Approbation de la modification du nom de l'association
- Approbation d'une modification du nombre de collèges

Les propositions de modifications de statuts qui seront soumises au vote des adhérents lors de l'assemblée générale extraordinaire pourront être consultées dans les prochains jours sur le site de l'Afac-Agroforesteries à la rubrique [statuts, charte, conseil d'administration](#)

Au programme de l'assemblée générale ordinaire

- Approbation des comptes annuels 2014
- Approbation du budget prévisionnel 2015
- Approbation du rapport d'activité 2014
- Rapport moral de la présidente
- Renouvellement du Conseil d'Administration

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Odile MARCEL, Présidente de l'Afac-Agroforesteries

Remarque : en raison de l'application du plan Vigipirate, nous vous prions de bien vouloir tenir compte des dispositions suivantes :

- vous munir du présent courrier d'invitation et d'une pièce d'identité
- vous préparer à l'ouverture de vos sacs et bagages en plein air